

République Française

Département
de la Haute-Savoie



M A I R I E
de
LA VERNAZ

74200

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 11 décembre 2019

**19h00
en Mairie de La Vernaz**

Nombre de conseillers municipaux en service: 11

Nombre de conseillers municipaux présents en séance: 9

Présents:

FIGUREAU Marie-Laure, GARIN Jacqueline, HAUTEVILLE Bernard, HAUTEVILLE Laurent, HAUTEVILLE-LONGET Yves, HENNEBIQUE Sylvie, LABAR Philippe,, PETITE Virginie, REQUET Christophe.

Absents / Excusés: CETTOUR-CAVE Laëtitia, MOREL Alain

Secrétaires de séance: Petite Virginie et Labar Philippe

► **Préparation du repas des anciens et portage des colis:**

Le traditionnel repas des anciens se déroulera le dimanche 2 février. Le choix du menu est le suivant :

saumon + terrine
Magrets de canard (Decorzent traiteur)
courgette + riz
gâteau (Fournil Lullinois)

L'équipe municipale se répartit la distribution des colis auprès des anciens (54 au total).

► **Emprunt travaux église:**

Afin de finaliser la rénovation et l'aménagement intérieur de l'église (phase4), la commune doit recourir à un emprunt de 70 000€. Trois simulations sont présentées par les établissements bancaires qui ont étudié cette demande de prêt.

→ Pour plus d'informations voir les délibérations en pièce jointe.

▶ **Fin d'année (Employés communaux):**

Mr Philippe Tricot (employé communal) est en arrêt maladie pour le 1er trimestre 2020. Afin de finaliser cette année 2019, une réception avec les employés communaux se déroulera en mairie le vendredi 20 décembre à 17h00.

▶ **Délibération SIVU-SIVOM:**

Une délibération concernant la modification des statuts du SIVOM est approuvée. Il s'agit de transformer le SIVOM en SIVU.

→ Pour plus d'informations voir la délibération en pièce jointe.

▶ **Délibération RPQS:**

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif a été adopté par le conseil municipal suite à une délibération.

→ Pour plus d'informations voir la délibération en pièce jointe.

▶ **Affaires diverses:**

Le conseil municipal autorise la vente de la parcelle 385 (857 m² pour 428,50€) au département pour l'amélioration de la voirie (RD 902).

Prochain conseil municipal le 24 janvier 2020.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h50 .

Fait à La Vernaz, le 11 décembre 2019.

Jacqueline Garin
Maire de La Vernaz

